



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21340154000157	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT AUTRE MAIRIE DE MAUGUIO CARNON
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC EST HERAULT

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET DU PORT DE CARNON (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 17

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 30

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 34

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 35

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières 36

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 37

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 38

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 39

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 40

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 42

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 43

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 073 634,00	3 867 570,82
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 206 063,18
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	4 073 634,00	4 073 634,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 049 640,19	1 222 553,11
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	129 105,81	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 956 192,89
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 178 746,00	2 178 746,00
	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	6 252 380,00	6 252 380,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES**

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 058 653,00	0,00	2 294 425,00	2 294 425,00	2 294 425,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	744 800,00	0,00	779 900,00	779 900,00	779 900,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	27 385,00	0,00	23 300,00	23 300,00	23 300,00
Total des dépenses de gestion des services		3 830 838,00	0,00	3 097 625,00	3 097 625,00	3 097 625,00
66	Charges financières	92 320,00	0,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00
67	Charges exceptionnelles	12 000,00	0,00	15 100,00	15 100,00	15 100,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	150 460,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 085 618,00	0,00	3 444 725,00	3 444 725,00	3 444 725,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	140 236,00		108 909,00	108 909,00	108 909,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	453 758,00		520 000,00	520 000,00	520 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		593 994,00		628 909,00	628 909,00	628 909,00
TOTAL		4 679 612,00	0,00	4 073 634,00	4 073 634,00	4 073 634,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
---	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		4 073 634,00
---	--	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 257 426,08	0,00	2 254 637,51	2 254 637,51	2 254 637,51
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 192 625,00	0,00	624 563,31	624 563,31	624 563,31
75	Autres produits de gestion courante	150 542,00	0,00	221 505,00	221 505,00	221 505,00
Total des recettes de gestion des services		3 607 593,08	0,00	3 107 705,82	3 107 705,82	3 107 705,82
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	46 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	850 424,00		651 865,00	651 865,00	651 865,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 504 017,08	0,00	3 787 570,82	3 787 570,82	3 787 570,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	79 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		79 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
TOTAL		4 583 017,08	0,00	3 867 570,82	3 867 570,82	3 867 570,82

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		206 063,18
---	--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		4 073 634,00
---	--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	548 909,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.



- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	55 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
21	Immobilisations corporelles	408 916,07	0,00	96 007,19	96 007,19	96 007,19
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	418 000,00	418 000,00	418 000,00
	Total des opérations d'équipement	1 364 675,52	129 105,81	1 134 679,00	1 134 679,00	1 263 784,81
	Total des dépenses d'équipement	1 828 591,59	129 105,81	1 723 686,19	1 723 686,19	1 852 792,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	252 000,00	0,00	245 954,00	245 954,00	245 954,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	252 000,00	0,00	245 954,00	245 954,00	245 954,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 080 591,59	129 105,81	1 969 640,19	1 969 640,19	2 098 746,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	79 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	62 500,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	141 500,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
	TOTAL	2 222 091,59	129 105,81	2 049 640,19	2 049 640,19	2 178 746,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 178 746,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	661 429,08	0,00	593 644,11	593 644,11	593 644,11
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 261 429,08	0,00	593 644,11	593 644,11	593 644,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	900 978,92	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	900 978,92	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 162 408,00	0,00	593 644,11	593 644,11	593 644,11
021	Virement de la section d'exploitation (4)	140 236,00		108 909,00	108 909,00	108 909,00

MAIRIE DE MAUGUIO CARNON - BUDGET DU PORT DE CARNON

Envoyé en préfecture le 16/02/2024
 Reçu en préfecture le 16/02/2024
 Publié le 16/02/2024
 ID : 034-213401540-20240209-DCM_11B_24-BF

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	453 758,00		520 000,00		
041	Opérations patrimoniales (4)	62 500,00		0,00		
Total des recettes d'ordre d'investissement		656 494,00		628 909,00	628 909,00	628 909,00
TOTAL		2 818 902,00	0,00	1 222 553,11	1 222 553,11	1 222 553,11

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	956 192,89
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 178 746,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	548 909,00
---	-------------------

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 294 425,00		2 294 425,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	779 900,00		779 900,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	23 300,00		23 300,00
66	Charges financières	82 000,00	0,00	82 000,00
67	Charges exceptionnelles	15 100,00	0,00	15 100,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	200 000,00	520 000,00	720 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	50 000,00		50 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		108 909,00	108 909,00
	Dépenses d'exploitation – Total	3 444 725,00	628 909,00	4 073 634,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 073 634,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	80 000,00	80 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	245 954,00	0,00	245 954,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 263 784,81		1 263 784,81
20	Immobilisations incorporelles (6)	75 000,00	0,00	75 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	96 007,19	0,00	96 007,19
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	418 000,00	0,00	418 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 098 746,00	80 000,00	2 178 746,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 178 746,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET**

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	7 000,00		7 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 254 637,51		2 254 637,51
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	624 563,31		624 563,31
75	Autres produits de gestion courante	221 505,00		221 505,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	28 000,00	80 000,00	108 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	651 865,00	0,00	651 865,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 787 570,82	80 000,00	3 867 570,82

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	206 063,18
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 073 634,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	593 644,11	0,00	593 644,11
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		520 000,00	520 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		108 909,00	108 909,00
Recettes d'investissement – Total		593 644,11	628 909,00	1 222 553,11

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	956 192,89
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 178 746,00
---	---------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 058 653,00	2 294 425,00	2 294 425,00
60221	Combustibles et carburants	170 000,00	250 000,00	250 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	7 000,00	7 000,00	7 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	2 000,00	95 000,00	95 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	171 969,00	143 000,00	143 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	5 800,00	4 100,00	4 100,00
6064	Fournitures administratives	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6066	Carburants	5 700,00	5 500,00	5 500,00
6068	Autres matières et fournitures	54 615,00	26 200,00	26 200,00
611	Sous-traitance générale	14 000,00	30 000,00	30 000,00
6122	Crédit-bail mobilier	3 000,00	15 000,00	15 000,00
6125	Crédit-bail immobilier	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	8 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	2 000,00	3 000,00	3 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 100,00	5 000,00	5 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	2 050 269,00	925 370,00	925 370,00
61551	Entretien matériel roulant	28 000,00	12 626,00	12 626,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	20 000,00	100 000,00	100 000,00
6156	Maintenance	30 000,00	12 000,00	12 000,00
6161	Multirisques	30 000,00	22 129,00	22 129,00
6168	Autres	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	16 400,00	50 000,00	50 000,00
618	Divers	13 000,00	25 000,00	25 000,00
6226	Honoraires	22 000,00	25 000,00	25 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	4 500,00	4 500,00
6233	Foires et expositions	500,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	500,00	500,00
6237	Publications	5 500,00	3 000,00	3 000,00
6238	Divers	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6241	Transports sur achats	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	500,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	800,00	600,00	600,00
6262	Frais de télécommunications	2 300,00	2 400,00	2 400,00
627	Services bancaires et assimilés	1 400,00	3 000,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6282	Frais de gardiennage	150 000,00	305 000,00	305 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 200,00	5 000,00	5 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres	800,00	300,00	300,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	54 000,00	35 000,00	35 000,00
635112	Cotisat° Valeur Ajoutée Entreprises	6 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	155 000,00	160 000,00	160 000,00
6358	Autres droits	100,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	600,00	600,00	600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	744 800,00	779 900,00	779 900,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	400 000,00	420 000,00	420 000,00
6312	Taxe d'apprentissage	500,00	500,00	500,00
6313	Participat° employeurs format° continue	1 700,00	500,00	500,00
6411	Salaires, appointements, commissions	253 000,00	253 000,00	253 000,00
6413	Primes et gratifications	500,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	66 000,00	85 000,00	85 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	2 200,00	2 000,00	2 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	14 000,00	18 000,00	18 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	5 700,00	0,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 200,00	900,00	900,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	27 385,00	23 300,00	23 300,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	6 000,00	8 200,00	8 200,00
6518	Autres	13 000,00	10 000,00	10 000,00
6532	Frais de mission élus	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	8 285,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 16/02/2024
 Reçu en préfecture le 16/02/2024
 Publié le 16/02/2024
 ID : 034-213401540-20240209-DCM_11B_24-BF

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Publié le: 16/02/2024	Vote (4)
658	Charges diverses de gestion courante	100,00		0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00		100,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		3 830 838,00	3 097 625,00	3 097 625,00
66	Charges financières (b) (8)	92 320,00	82 000,00	82 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	95 300,00	87 000,00	87 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 980,00	-5 000,00	-5 000,00
6688	Autre	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	12 000,00	15 100,00	15 100,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	11 000,00	14 500,00	14 500,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000,00	500,00	500,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	100,00	100,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	150 460,00	200 000,00	200 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	150 000,00	200 000,00	200 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	460,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	50 000,00	50 000,00
6951	Impôts sur les bénéfiques	0,00	50 000,00	50 000,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		4 085 618,00	3 444 725,00	3 444 725,00
023	Virement à la section d'investissement	140 236,00	108 909,00	108 909,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	453 758,00	520 000,00	520 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	453 758,00	520 000,00	520 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		593 994,00	628 909,00	628 909,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		593 994,00	628 909,00	628 909,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 679 612,00	4 073 634,00	4 073 634,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 073 634,00

Montant des ICNE de l'exercice	20 439,47
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	25 439,47
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	7 000,00	7 000,00	7 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 257 426,08	2 254 637,51	2 254 637,51
701	Ventes produits finis et intermédiaires	119 454,58	300 000,00	300 000,00
706	Prestations de services	66 823,00	72 370,00	72 370,00
707	Ventes de marchandises	3 787,00	2 000,00	2 000,00
7083	Locations diverses	2 067 361,50	1 880 267,51	1 880 267,51
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 192 625,00	624 563,31	624 563,31
74	Subventions d'exploitation	1 192 625,00	624 563,31	624 563,31
75	Autres produits de gestion courante	150 542,00	221 505,00	221 505,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	129 392,00	206 350,00	206 350,00
752	Revenus des immeubles	20 000,00	15 000,00	15 000,00
753	Reversement taxe de séjour	100,00	150,00	150,00
7588	Autres	1 050,00	5,00	5,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 607 593,08	3 107 705,82	3 107 705,82
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	46 000,00	28 000,00	28 000,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	28 000,00	28 000,00
778	Autres produits exceptionnels	46 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	850 424,00	651 865,00	651 865,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	850 424,00	651 865,00	651 865,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 504 017,08	3 787 570,82	3 787 570,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	79 000,00	80 000,00	80 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	79 000,00	80 000,00	80 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		79 000,00	80 000,00	80 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 583 017,08	3 867 570,82	3 867 570,82

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	206 063,18
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 073 634,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	55 000,00	75 000,00	75 000,00
2031	Frais d'études	55 000,00	20 000,00	20 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	55 000,00	55 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	408 916,07	96 007,19	96 007,19
2135	Installations générales, agencements	20 000,00	5 000,19	5 000,19
2138	Autres constructions	0,00	13 007,00	13 007,00
2153	Installations à caractère spécifique	288 127,85	20 000,00	20 000,00
2154	Matériel industriel	5 000,00	5 000,00	5 000,00
216	Collections et oeuvres d'art	0,00	15 000,00	15 000,00
2182	Matériel de transport	17 000,00	30 000,00	30 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	2 000,00	2 000,00
2184	Mobilier	43 788,22	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	25 000,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	418 000,00	418 000,00
2313	Constructions	0,00	418 000,00	418 000,00
917	Opération d'équipement n° 917 (5)	196 298,42	0,00	0,00
925	Opération d'équipement n° 925 (5)	372 040,00	0,00	0,00
926	Opération d'équipement n° 926 (5)	27 851,65	0,00	0,00
927	Opération d'équipement n° 927 (5)	150 000,00	60 000,00	60 000,00
929	Opération d'équipement n° 929 (5)	38 000,00	0,00	0,00
930	Opération d'équipement n° 930 (5)	11 818,45	0,00	0,00
935	Opération d'équipement n° 935 (5)	174 750,00	299 679,00	299 679,00
936	Opération d'équipement n° 936 (5)	147 250,00	242 000,00	242 000,00
937	Opération d'équipement n° 937 (5)	206 667,00	230 000,00	230 000,00
938	Opération d'équipement n° 938 (5)	40 000,00	150 000,00	150 000,00
939	Opération d'équipement n° 939 (5)	0,00	153 000,00	153 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 828 591,59	1 723 686,19	1 723 686,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	252 000,00	245 954,00	245 954,00
1641	Emprunts en euros	252 000,00	245 954,00	245 954,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		252 000,00	245 954,00	245 954,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 080 591,59	1 969 640,19	1 969 640,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	79 000,00	80 000,00	80 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	79 000,00	80 000,00	80 000,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	11 205,23	14 636,00	14 636,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	14 986,74	24 393,00	24 393,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	18 907,93	25 100,00	25 100,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	29 573,65	12 471,00	12 471,00
13918	Autres subventions d'équipement	4 326,45	3 400,00	3 400,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	62 500,00	0,00	0,00
2313	Constructions	62 500,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		141 500,00	80 000,00	80 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 222 091,59	2 049 640,19	2 049 640,19

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	129 105,81
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 178 746,00
---	---------------------



- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	661 429,08	593 644,11	593 644,11
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	83 412,00	202 255,00	202 255,00
1312	Subv. équipt Régions	326 925,08	254 293,11	254 293,11
1313	Subv. équipt Départements	251 092,00	115 696,00	115 696,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	21 400,00	21 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	600 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	600 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 261 429,08	593 644,11	593 644,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	900 978,92	0,00	0,00
1068	Autres réserves	900 978,92	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		900 978,92	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 162 408,00	593 644,11	593 644,11
021	Virement de la section d'exploitation	140 236,00	108 909,00	108 909,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	453 758,00	520 000,00	520 000,00
28031	Frais d'études	2 800,00	2 800,00	2 800,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 375,00	1 940,00	1 940,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	12 000,00	8 241,00	8 241,00
28131	Bâtiments	51 600,00	19 400,00	19 400,00
28135	Installations générales, agencements, ..	183 473,00	138 000,00	138 000,00
28138	Autres constructions	187,00	200,00	200,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 153,00	1 200,00	1 200,00
28153	Installations à caractère spécifique	170 300,00	297 819,00	297 819,00
28154	Matériel industriel	4 000,00	4 000,00	4 000,00
28182	Matériel de transport	19 900,00	20 000,00	20 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 270,00	20 000,00	20 000,00
28184	Mobilier	1 500,00	5 000,00	5 000,00
28188	Autres	1 200,00	1 400,00	1 400,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		593 994,00	628 909,00	628 909,00
041	Opérations patrimoniales (8)	62 500,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	62 500,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		656 494,00	628 909,00	628 909,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 818 902,00	1 222 553,11	1 222 553,11

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	956 192,89
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 178 746,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.



(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 917 (1)
LIBELLE : Travaux d'accessibilité PMR et reconstruction de la CAPITAINERIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 033 768,88	a 1 623,91	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 032 868,88	1 623,91	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 021 754,50	1 623,91	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	11 114,38	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 334 560,11
13	Subventions d'investissement	0,00	334 560,11
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	83 413,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	135 451,11
1313	Subv. équipt Départements	0,00	115 696,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	332 936,20
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 925 (1)****LIBELLE : Réfection et Mise en conformité de la station d'avitaillement****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		147 396,00	a 75 570,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	147 396,00	75 570,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	147 396,00	75 570,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-75 570,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 926 (1)
LIBELLE : Réfection des Quais de la capitainerie****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		606 776,12	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	606 776,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	606 776,12	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 927 (1)
LIBELLE : Modernisation de la Zone EST et des AOT****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		169 429,83	a 0,00	60 000,00	b 60 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	169 429,83	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
2313	Constructions	169 429,83	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-60 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 929 (1)
LIBELLE : Espaces publics EST et OUEST****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 930 (1)
LIBELLE : Création contôle d'accès futur parking plaisanciers

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		33 481,25	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	33 481,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	33 481,25	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 935 (1)
LIBELLE : TRANSITION NUMERIQUE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		16 602,71	a 22 951,30	299 679,00	b 299 679,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 783,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 783,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 819,71	22 951,30	299 679,00	299 679,00	0,00
2313	Constructions	11 819,71	22 951,30	299 679,00	299 679,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 130 684,00
13	Subventions d'investissement	0,00	130 684,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	65 342,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	65 342,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-191 946,30
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 936 (1)
LIBELLE : port propre actif en biodiversité**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 380,00	a 28 960,60	242 000,00	b 242 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 380,00	28 960,60	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 380,00	28 960,60	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	242 000,00	242 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	242 000,00	242 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 128 400,00
13	Subventions d'investissement	0,00	128 400,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	53 500,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	53 500,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	21 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-142 560,60
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 937 (1)
LIBELLE : PARVIS DE LA CAPITAINERIE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	230 000,00	b 230 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	230 000,00	230 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	230 000,00	230 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-230 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 938 (1)
LIBELLE : Aménagement de l'Avant-port****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	150 000,00	b 150 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-150 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 939 (1)
LIBELLE : Réaménagement des ateliers Aire de carénage****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	153 000,00	b 153 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	153 000,00	153 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	153 000,00	153 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-153 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					4 358 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 358 000,00									
09058847	Crédit Maritime	21/12/2022	12/01/2023	12/04/2023	600 000,00	V	(Euribor 3M + 0.9)-Floor -0.9 sur Euribor 3M	3,200	3,286	EUR	T	C	O	A-1
663696F	CAISSE D'EPARGNE	01/12/2022	07/12/2022	25/03/2023	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.41 %	3,410	3,454	EUR	T	C	O	A-1
CDCP06	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/11/2012	30/11/2012	01/01/2014	270 000,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
CDCP07	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/03/2014	19/05/2014	01/04/2015	590 000,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	2,250	2,250	EUR	A	C	O	A-1
CLFP03	DEXIA CL	19/12/2005	13/01/2006	01/12/2006	235 000,00	F	Taux fixe à 3.7 %	3,700	3,700	EUR	A	P	O	A-1
CRCAP04	CREDIT AGRICOLE	23/12/2004	25/03/2005	25/03/2006	373 000,00	F	Taux fixe à 4.09 %	4,090	4,090	EUR	A	P	O	A-1
CRCAP05	CREDIT AGRICOLE	19/02/2007	20/03/2007	20/03/2008	870 000,00	F	Taux fixe à 4.12 %	4,120	4,120	EUR	A	P	O	A-1
CRCAP06	CREDIT AGRICOLE	15/09/2015	15/09/2015	27/01/2016	420 000,00	F	Taux fixe à 1.93 %	1,930	1,944	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

MAIRIE DE MAUGUIO CARNON - BUDGET DU PORT DE CARNON - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 16/02/2024

Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le 16/02/2024



ID : 034-213401540-20240209-DCM_11B_24-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 358 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
A1.2**

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 303 218,11					245 953,98	86 869,56	0,00	19 777,38
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 303 218,11					245 953,98	86 869,56	0,00	19 777,38
09058847	N	0,00	A-1	547 500,00	18,03	V	(Euribor 3M + 0.9)-Floor -0.9 sur Euribor 3M	4,372	30 000,00	26 316,70	0,00	4 453,00
663696F	N	0,00	A-1	900 000,00	17,98	F	Taux fixe à 3.41 %	3,401	50 000,00	31 755,63	0,00	426,25
CDCP06	N	0,00	A-1	87 944,46	3,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,939	19 937,92	4 261,35	0,00	3 464,16
CDCP07	N	0,00	A-1	295 000,00	9,25	V	Livret A(Préfixé) + 1	1,849	29 500,00	6 490,00	0,00	3 967,75
CLFP03	N	0,00	A-1	16 234,88	0,92	F	Taux fixe à 3.7 %	3,692	15 655,54	1 179,95	0,00	48,38
CRCAP04	N	0,00	A-1	26 578,10	0,23	F	Taux fixe à 4.09 %	4,091	25 533,78	2 131,39	0,00	830,39
CRCAP05	N	0,00	A-1	179 135,22	2,22	F	Taux fixe à 4.12 %	4,113	55 049,78	9 648,42	0,00	5 740,29
CRCAP06	N	0,00	A-1	250 825,45	10,82	F	Taux fixe à 1.93 %	1,925	20 276,96	5 086,12	0,00	847,16
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 303 218,11					245 953,98	86 869,56	0,00	19 777,38

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	19-12-2011

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	LOGICIELS	2	05/10/2020
L	Frais Etudes insertion non suivis de travaux	2	05/10/2020
L	Batiment - maçonnerie ou béton armé	50	05/10/2020
L	Batiment - métallique	40	05/10/2020
L	Batiment - bois	30	05/10/2020
L	Batiment - préfabriqué abris	15	05/10/2020
L	Surfaces et voies	30	05/10/2020
L	Plan d'eau	15	05/10/2020
L	Ouvrages de protection	50	05/10/2020
L	Quais	50	05/10/2020
L	Darse- fosse	50	05/10/2020
L	Duc d'albe	30	05/10/2020
L	Cale de mise à l'eau	30	05/10/2020
L	Protection cathodique	10	05/10/2020
L	Défense d'accostage	5	05/10/2020
L	Ponton fixe ou sur pieux	30	05/10/2020
L	Panne flottante	20	05/10/2020
L	Installation de voirie	20	05/10/2020
L	Agencement- Aménagement-Installation	15	05/10/2020
L	Installation à caractère spécifique	20	05/10/2020
L	Matériel Industriel	6	05/10/2020
L	Outillage et matériel technique	6	05/10/2020
L	Matériel de transport	5	05/10/2020
L	Matériel informatique et bureau	5	05/10/2020
L	Mobilier	10	05/10/2020
L	Autres immobilisations corporelles	6	05/10/2020
L	coffre-fort	30	05/10/2020
L	Installation-appareil de chauffage	15	05/10/2020
L	Ascenseurs	20	05/10/2020
L	Équipement de garages - ateliers	15	05/10/2020
L	Équipements sportifs	16	05/10/2020



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS
A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	200 000,00		651 865,00	851 865,00	651 865,00	200 000,00
PROVISIONS POUR TRAVAUX DE DRAGAGE n° 2015-2-1	200 000,00	23/11/2015	651 865,00	851 865,00	651 865,00	200 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	200 000,00		651 865,00	851 865,00	651 865,00	200 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	956 192,89	956 192,89
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-129 105,81	-129 105,81
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	827 087,08	827 087,08

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	827 087,08	827 087,08
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	956 192,89	956 192,89

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	325 954,00	325 954,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	628 909,00	628 909,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	302 955,00	302 955,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		325 954,00	I 325 954,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		245 954,00	245 954,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	245 954,00	245 954,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		80 000,00	80 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	80 000,00	80 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2020-927 MODERNISATION DE LA ZONE EST et SES ABORDS	1 289 796,00	-316 394,00	973 402,00	176 350,00	150 000,00	647 054,00
2020-917 RECONSTRUCTION DE LA CAPITAINERIE	1 966 313,00	-50 286,00	1 916 027,00	1 880 572,00	1 624,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
 (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2020-928 DRAGAGE	3 805 284,00	-332 881,00	3 472 403,00	2 548 025,00	925 369,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.



IV
C1.1

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		6,00	2,00	8,00	8,00	0,00	8,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 16/02/2024
 Reçu en préfecture le 16/02/2024
 Publié le 16/02/2024
 ID : 034-213401540-20240209-DCM_11B_24-BF



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE
C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
MAITRE DE PORT ADJOINT		1	0,00
AGENT ADMINISTRATIF D ACCUEIL		2	0,00
AGENT TECHNIQUE PORTUAIRE		1	0,00
AGENT TECHNIQUE PORTUAIRE		3	0,00
ASSISTANT DE DIRECTION		1	0,00
TOTAL GENERAL		8	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.



IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALZINGRE VIRGINIE	
BALZAMO DOMINIQUE	
BARTHES RACHEL	
BEAUFILS SANDRINE	
BELEN LUCIEN	
BOURGUET DANIEL	
BOURREL YVON	
CAPPELETTI LAURENT	
CHAZOT PIERRE-MARTIN	
CLAVEL CLAUDE	
COISNE BERTRAND	
CRAMPAGNE SOPHIE	
DALBARD FRANCOIS	
DELCANT PIERRE	
DEMIRIS STEPHANIE	
DENAT FRANTZ	
DEYDIER GERARD	
EGLÈME SOPHIE	
FAVIER CAROLINE	
GANIBENC BERANRD	
GELY LAURENCE	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

GRES-BLAZIN SIMONE	
KORDA CAROLINE	
LEVAUX MARIE	
MAZARD BEATRICE	
MOULLIN-TRAFFORT PATRICIA	
PARMENTIER GILLES	
PELLETIER MARIANNE	
PRADEILLE LAURENT	
RENZETTI MARC	
SAUTET ANDRE	
TALON DOMINIQUE	
TRICOIRE LAURENT	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.